

**Programme de coopération**

**entre la**

***Province de Hainaut et la Société nationale de l'Acadie***

**Pour les années 2005-2006**

1ère Session



## Historique

Les pistes d'échanges Acadie-Hainaut se sont amorcées suite à une rencontre initiale entre Émile Lansman, alors en mission en Acadie, et Denis LaPlante et se sont poursuivies par plusieurs contacts entre la Société nationale de l'Acadie (SNA) et la Province de Hainaut.

La SNA a effectué une première mission en 2002 durant laquelle trois de ses membres ont présenté le rôle de la Société nationale de l'Acadie ainsi que ses champs de compétences au niveau des échanges internationaux. Par la suite, une mission d'une délégation acadienne a eu lieu en juin 2003 en Hainaut. Un programme de rencontres leur a permis d'évoquer des collaborations possibles avec plusieurs intervenants hainuyers de terrain.

Trois chefs de secteur de la Direction générale des Affaires culturelles se sont rendus ensuite en Acadie : André Ceuterick (Festival du Film), Pierre-Olivier Rollin et Michel Tanner (Francofête). L'exposition de photographies « Regards croisés », pilotée par l'a.s.b.l. « Bigbrol » en Hainaut et l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick en Acadie, a été organisée et montrée simultanément dans les deux régions. Le Festival international du Film d'Amour a consacré une soirée à trois courts-métrages acadiens -et ce en présence de l'Ambassadeur du Canada et des réalisateurs ou auteurs acadiens.

En août 2004, le Gouverneur de la Province, Monsieur Claude Durieux, et le Député permanent en charge de la Culture, le Docteur Pierre Dupont, ont participé aux festivités du 400<sup>e</sup> anniversaire. Diverses rencontres ont permis de constater une volonté des collectivités locales acadiennes à participer à des échanges avec le Hainaut.

En octobre 2004, Émile Lansman s'est rendu au tout premier Salon du livre de la Péninsule acadienne, ainsi qu'à la convention acadienne 2004 organisée par la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick à Moncton.

En novembre 2004, cinq fonctionnaires de la Province, le Directeur général de l'Enseignement de la région de Charleroi et quatre représentants de la Direction générale des Affaires culturelles, ont approfondi les contacts devant mener à la signature en janvier 2005 à Mons d'un protocole d'accord couvrant une période de deux ans.

## **Préambule**

Les représentants de la province du Hainaut et de la Société nationale de l'Acadie ont développé les grands axes de coopération pour les années 2005-2006.

Les deux parties conviennent que le prochain programme d'échanges privilégiera le développement culturel, la lecture publique, l'éducation et la formation, la jeunesse, les technologies de l'information et des communications ainsi que les jumelages.

Ce programme d'échanges se traduira par des échanges soutenus en cinéma, arts de la scène et arts plastiques, par l'échange de références bibliographiques et de collections de livres, par le soutien aux mobilités étudiante et professorale, par l'échange d'expertise en matière de technologies de l'information et des communications, et l'encouragement de jumelages.

Les deux parties soulignent leur volonté d'inscrire leur entente dans le cadre du programme d'échanges Acadie-Communauté Wallonie-Bruxelles.

## **ARTICLE 1 : CINÉMA**

Les relations ont été aisément établies de Festival à Festival : le Festival international du Film d'Amour à Mons et le Festival international du Cinéma francophone d'Acadie, à Moncton. Ces deux manifestations permettent des actions récurrentes à différents niveaux. Ainsi :

- l'organisation en 2005 d'une soirée acadienne à Mons et d'une présentation de productions soutenues par le Hainaut à Moncton, avec de part et d'autre accueil d'une personne ressource ;
- la participation en février 2005 d'un représentant du Département de musique de l'Université de Moncton au stage de Christian Leroy, lequel se rendra à Moncton en septembre pour développer le travail sur la musique de film, et y présentera « Nanouk l'esquimau ».

La réalisation d'un court-métrage documentaire (voire deux) visant à croiser les regards sera examinée, dans une perspective de coproduction entre producteurs des deux parties.

## **ARTICLE 2 : ARTS PLASTIQUES**

Un échange d'artistes sera organisé entre la Province de Hainaut et un partenaire approprié en Acadie (Galerie Sans Nom - Centre culturel Aberdeen, Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick, etc.).

## **ARTICLE 3 : ARTS DE LA SCÈNE**

Des échanges professionnels seront favorisés entre le Service provincial des Arts de la Scène (la Fabrique de Théâtre est à même d'accueillir praticiens et techniciens acadiens pour des stages au sens large) en liaison réciproque avec le Théâtre populaire d'Acadie, le Théâtre de l'Escaouette ou Moncton Sable.

Ceci concerne notamment l'accueil en résidence de dramaturges, voire d'autres praticiens de théâtre.

De même que seront envisagés des échanges (peut-être davantage au niveau de la formation) avec certaines troupes de théâtre qui, sans être professionnelles, présentent annuellement des spectacles de bonne qualité.

Le Hainaut propose notamment son expertise en marionnettes.

Seront stimulées la circulation de productions culturelles (théâtre, musique et chanson, contes, expositions, etc.) du Hainaut en Acadie et réciproquement la circulation en Hainaut de productions acadiennes (décentralisation de productions qui tournent en Europe), comprenant l'échange de spectacles de petite forme, en ce compris l'envoi de conteurs.

Par exemple, la Province soutiendra la présence d'artistes acadiens au Festival « Mars en chansons » (Charleroi).

#### **ARTICLE 4 : LECTURE PUBLIQUE**

Les bibliothèques provinciales du Hainaut en collaboration avec le Centre provincial de Ressources pédagogiques (CPRP), lié à l'Université Sainte-Anne, et le service de bibliothèque en français de l'Île-du-Prince-Édouard échangeront leurs expériences professionnelles, notamment en matière d'animation, ainsi que des références bibliographiques, voire des collections.

Ceci vaut également pour les contacts noués avec la maison d'édition « Bouton d'Or Acadie », non distribuée en Europe. Des auteurs de cette maison spécialisée en littérature de jeunesse se rendent néanmoins dans des Salons du livre tel celui de Genève. Il est proposé de profiter de cette opportunité pour les recevoir en Hainaut.

De même que le Hainaut soit représenté par un animateur, auteur, illustrateur, etc., à l'occasion des manifestations de cet ordre en Acadie, comme les Salons du livre de Dieppe, d'Edmundston, de Halifax et de Shippagan.

De la sorte, ultérieurement, pourrait être mis sur pied dans le domaine de la littérature de jeunesse un projet commun visant bibliothécaires, éditeurs, auteurs et enseignants.

Une comparaison entre les programmes de formation de bibliothécaires-documentalistes -qui dure quatre ans en Acadie, et deux ou quatre ans en Hainaut- pourra être effectuée.

#### **ARTICLE 5 : EDUCATION ET FORMATION**

Les deux parties favorisent les échanges d'expertise et de savoir-faire dans le domaine de l'éducation et de la formation post secondaires.

Les Hautes Écoles provinciales de la Province de Hainaut d'une part et l'Université Sainte-Anne (NE), l'Université de Moncton (NB) et le réseau francophone des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick confirment un intérêt majeur dans la concrétisation de coopérations transatlantiques.

Ces coopérations pourront prendre la forme :

- de promotion et soutien à la mobilité étudiante, soit dans les programmes traditionnels avec reconnaissance réciproque de crédits d'études, soit dans des programmes coopératifs ou d'alternance pour l'aspect des stages en milieu professionnel ;
- de promotion et soutien à la mobilité enseignante : encouragement à des échanges en immersion de courte durée (+/- deux semaines) ;
- de projets communs à développer en soutien technologique à l'enseignement.

L'expérience de l'asbl Promotion Théâtre en matière de lien entre la culture et l'éducation (opérations spécifiques, tournées d'auteurs, stages de formation) pourrait également trouver un écho en Acadie dans les milieux culturel et éducatif.

## **ARTICLE 6 : TECHNOLOGIES INFORMATION ET COMMUNICATIONS**

Les échanges d'expertise seront encouragés en matière d'application technologique entre intervenants du domaine des technologies de l'information et des communications acadiens et hainuyers (cf. la dynamique de la Collectivité ingénieuse de la Péninsule acadienne, à Paquetville).

## **ARTICLE 7 : JEUNESSE**

La connaissance réciproque du fonctionnement des modèles d'associations de jeunesse, de maisons de jeunes, etc. sera facilitée afin d'encourager l'organisation d'échanges entre jeunes.

Des échanges pédagogiques scolaires pourraient également être envisagés.

## **ARTICLE 8 : JUMELAGES**

Des jumelages entre des collectivités acadiennes et hainuyères seront recherchés, sur base de projets précis et concrets, thématiques ou événementiels. Ainsi, à Caraquet et Frameries, l'on trouve une école désaffectée reconvertie en centre culturel à vocation théâtrale, s'ouvrant aux autres arts.

## **ARTICLE 9 : MODALITES FINANCIERES**

Pour la partie d'envoi : financement des frais de transport international pour ses ressortissants dans la limite des crédits disponibles.

Pour la partie d'accueil : les frais d'accueil, en particulier le logement.

Fait à Mons, le 14 janvier 2005, en deux originaux, en langue française,  
l'un et l'autre faisant foi.

Pour la Société nationale de l'Acadie,  
Michel CYR,

Président.

Pour la Province de Hainaut,  
Claude DURIEUX,

Gouverneur.

D<sup>r</sup> Pierre DUPONT,

Président de la Direction générale des  
Affaires culturelles.

Jean-Pierre DE CLERCQ,

Président du Service des  
Relations extérieures et de Tourisme social.